Nations Unies S/PV.7220



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7220e séance

Vendredi 18 juillet 2014, à 15 heures
New York

Président :	M. Gasana	(Rwanda)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	Mme King
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Omaish
	Lituanie	M. Baublys
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

14-47432 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur et à la pratique établie.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, l'intensification de la violence que l'ONU déployait tant d'efforts pour éviter est en train de devenir une réalité à Gaza et dans ses alentours. Ces faits sont d'autant plus consternants qu'ils interviennent très peu de temps après l'apparition de signes encourageants, à savoir la tentative égyptienne de négociation d'un cessez-le-feu, puis la négociation par l'ONU d'une pause humanitaire. Pendant cinq heures hier, un cessez-le-feu temporaire, essentiellement respecté par toutes les parties, a permis aux civils à Gaza de reprendre certaines activités vitales pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Cette pause a permis aux ouvriers de commencer à réparer certaines infrastructures essentielles d'approvisionnement en eau et en électricité. En Israël, les civils ont été largement épargnés par les tirs de roquettes durant la même période.

Le Secrétaire général a donc été alarmé lorsque des militants ont recommencé à tirer des projectiles depuis la bande de Gaza après cette accalmie, décevant ainsi notre espoir que cette pause humanitaire marquerait le début d'une désescalade. Nous regrettons profondément que ce répit absolument nécessaire ait été de si courte durée.

Peu après que les roquettes tirées en direction d'Israël eurent marqué la fin de la pause humanitaire, le Premier Ministre, M. Nétanyahou, a annoncé le lancement d'une opération terrestre contre Gaza. À notre connaissance, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont à ce jour mené quatre incursions à Gaza et effectué quelque 90 frappes aériennes, tiré 91 missiles, la plupart à l'intérieur de la zone d'accès restreint, qui a été élargie à 3 kilomètres. Depuis le mur, les FDI ont tiré quelque 357 obus de char, et la marine israélienne a tiré quelque 150 obus. Depuis la fin de la pause humanitaire, des militants ont tiré quelque 127 roquettes et 29 obus de mortier en direction d'Israël. Une vingtaine de maisons palestiniennes ont été touchées. Quelque 26 Palestiniens ont été tués et 116 ont été blessés. Un soldat des FDI a été tué.

Le Secrétaire général s'inquiète profondément de ce que cette escalade augmente le nombre de victimes civiles, déjà effrayant, à Gaza. Israël a des préoccupations de sécurité légitimes, et nous condamnons les tirs de roquettes aveugles depuis Gaza en direction d'Israël qui ont marqué la fin du cessez-le-feu temporaire hier, mais nous sommes alarmés par la lourde réaction d'Israël. Le Secrétaire général a été choqué par les terribles conséquences d'une frappe israélienne, qui a tué quatre enfants sur une plage de Gaza le 16 juillet. Trois autres enfants d'une même famille ont été tués hier. Il n'y a rien à ajouter. La violence doit cesser.

Depuis le 8 juillet, date à laquelle les hostilités à l'origine de la présente escalade se sont intensifiées, plus de 2 000 roquettes ont été tirées depuis Gaza en direction d'Israël, dont quelque 1 100 ont atterri en Israël et des centaines ont été interceptées par le Dôme d'acier. Deux Israéliens ont été tués, dont un civil. Douze soldats des FDI et 365 civils israéliens ont été blessés. Durant la même période, quelque 261 Palestiniens, dont une majorité de civils, y compris au moins 48 femmes et plus de 50 enfants, ont été tués, et plus de 1 600 ont été blessés par les quelque 1 900 frappes aériennes, terrestres et maritimes contre Gaza. Les bombardements israéliens ont endommagé des écoles, des établissements de santé et des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Plus de 1 800 familles palestiniennes ont vu leurs maisons détruites ou gravement endommagées.

Depuis le début de la crise, le Secrétaire général exhorte les partenaires régionaux et internationaux à

exercer toute leur influence pour mettre immédiatement fin aux souffrances et à l'effusion de sang. Depuis le dernier exposé présenté au Conseil le 10 juillet (voir S/PV.7214), le Secrétaire général est en contact permanent avec les dirigeants mondiaux en vue de faciliter l'adoption de mesures communes et efficaces pour mettre un terme à la violence à Gaza et dans ses alentours et à la tension insoutenable qu'infligent aux familles israéliennes les tirs de roquettes incessants. Nous espérions que la négociation réussie d'une pause humanitaire permettrait de faire avancer les efforts de l'Égypte en vue de faciliter l'instauration d'un cessez-le-feu sur la base de l'accord de novembre 2012. L'ONU a maintes fois exprimé son appui à tous les efforts visant à mettre un terme à la violence. Nous nous félicitons qu'Israël ait accepté la proposition de cessez-le-feu de l'Égypte. Cependant, le Hamas a ajouté à la proposition égyptienne des contre-propositions qu'Israël a jugées inacceptables.

L'Autorité palestinienne a également exprimé son appui à un cessez-le-feu, et le Président Abbas est en contact étroit avec les dirigeants régionaux et mondiaux dans le cadre d'un appel à mettre fin à la crise. Le Président Abbas a rencontré hier au Caire le Président de l'Égypte, M. Al-Sissi, pour discuter de la proposition égyptienne. Les deux Présidents se seraient mis d'accord sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et sur la tenue d'urgence d'une conférence des donateurs pour commencer à reconstruire la bande de Gaza. Le Président Abbas doit arriver en Turquie aujourd'hui pour rencontrer le Président Gül et le Premier Ministre, M. Erdoğan, afin d'examiner la situation.

Le Président Abbas aurait également indiqué que si un cessez-le-feu venait à être instauré, il serait disposé à redéployer les forces de l'Autorité palestinienne le long du corridor Philadelphi, entre Gaza et l'Égypte, pour permettre la réouverture du point de passage de Rafah sous leur supervision. C'est là un élément crucial qui garantirait le retour de Gaza sous l'égide d'un gouvernement palestinien légitime, honorerait les engagements de l'Organisation de libération de la Palestine et permettrait à ce gouvernement d'améliorer de manière tangible la vie des Gazaouis. Le Président Abbas a en outre écrit au Secrétaire général pour demander que la Palestine soit placée sous un régime de protection internationale administré par l'ONU. Le Secrétaire général est en train d'étudier attentivement ladite demande.

La communauté internationale, et en particulier le Conseil, ont appelé à maintes reprises à faire cesser les violences et à protéger les civils. Nous demandons de nouveau la suspension immédiate des tirs de roquettes indiscriminés du Hamas contre Israël, de même que des mesures de représailles israéliennes. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et répondre de leurs actes en cas de violation de ces obligations. Nous demandons également à nouveau aux parties de faire tout leur possible pour veiller à ce que l'aide humanitaire continue de parvenir à tous ceux qui en ont besoin. Chacune doit garantir la protection des civils et l'intégrité des locaux et du personnel de l'ONU. À cet égard, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a fermement condamné ceux qui ont entreposé une vingtaine de roquettes dans une école vide de l'UNRWA dans la bande de Gaza, acte qui constitue une violation flagrante de l'inviolabilité de ses locaux en vertu du droit international. L'Office a ouvert une enquête approfondie sur cet incident.

Un cessez-le feu est indispensable et urgent. Jusqu'à ce que les efforts déployés à cette fin y parviennent, d'autres trêves humanitaires seront nécessaires, et nous exhortons les parties à envisager ces pauses pour permettre aux civils de se déplacer librement et d'entreprendre des activités vitales. À Gaza, l'ONU est un pourvoyeur essentiel de l'aide d'urgence visant à atténuer les conséquences humanitaires de l'escalade. L'UNRWA a joué un rôle de premier plan en fournissant un abri dans 43 structures différentes à près de 47 000 habitants de Gaza n'ayant nulle part où fuir après les avertissements lancés par les FDI les invitant à quitter leurs maisons avant que celles-ci ne soient attaquées. Les capacités de l'UNRWA sont sollicitées à l'extrême, ce qui fait craindre que d'autres civils ayant reçu des avertissements de la part des FDI ne puissent pas recevoir l'approvisionnement nécessaire.

Si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes de l'escalade actuelle, cette horrible violence ne cessera de se reproduire. Nous ne pouvons revenir au *statu quo ante*, une inquiétude que partagent les Palestiniens et les Israéliens. Les composantes essentielles de la résolution 1860 (2009) sont restées lettre morte. Une fois le calme rétabli, il est impératif de remédier immédiatement aux causes sous-jacentes, à savoir mettre fin à la contrebande d'armes, ouvrir la totalité des points de passage et ramener Gaza

sous l'égide d'un gouvernement palestinien légitime respectant les engagements de l'OLP.

S'agissant de ce dernier point, il est impératif d'aborder la question de la gouvernance. Des dizaines de milliers de salariés recrutés après 2007 et travaillant à Gaza ne sont pas payés, tandis que plus de 60 000 autres continuent de recevoir un traitement de Ramallah sans s'acquitter des fonctions de gouvernance essentielles dont Gaza a besoin de toute urgence. Cela n'est tout simplement pas viable. L'ONU demeure disposée à faciliter tous les efforts entrepris dans ce domaine, en coordination et en consultation avec l'ensemble des parties concernées. Celles-ci doivent saisir cette occasion non seulement pour restaurer le cessez-le feu, mais également pour faire progresser de façon durable la situation politique, institutionnelle, socioéconomique et sécuritaire, afin d'instaurer la stabilité dans la bande de Gaza.

Comme l'a noté le Secrétaire général, les effets de la crise de Gaza commencent à se faire sentir dans la région. Nous tenons également à faire observer que, depuis les consultations menées par le Conseil le 9 juillet sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006), au moins 11 roquettes ont été tirées depuis la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) en direction d'Israël au cours de cinq incidents distincts entre le 11 et le 18 juillet. Selon les informations disponibles à ce jour, cinq roquettes ont touché Israël, tandis que quatre d'entre elles sont tombées sur le territoire libanais et deux en mer. En outre, le 11 juillet, l'Armée libanaise a trouvé et démantelé deux roquettes prêtes à être lancées contre Israël. Les Forces de défense israéliennes ont à chaque fois riposté avec plusieurs tirs d'artillerie ou de fusées éclairantes par-delà la Ligne bleue vers les zones de lancement. Aucune victime ni aucun dégât important n'est pour l'instant à déplorer d'un côté ou de l'autre.

Dans chaque cas, la FINUL a immédiatement pris contact avec les FDI et l'Armée libanaise pour les inciter à faire preuve de la plus grande retenue et à coopérer avec la FINUL en vue de prévenir une nouvelle escalade et de rétablir la cessation des hostilités. L'Armée libanaise a annoncé l'arrestation de trois personnes associées aux attaques perpétrées les 11, 13 et 14 juillet. La FINUL, en coordination avec l'Armée libanaise, maintient une présence opérationnelle accrue sur le terrain et intensifie ses patrouilles dans la zone d'opérations afin de prévenir d'autres incidents. L'Armée libanaise a, quant à elle, renforcé sa présence dans la région.

Sur un autre front, les récentes violations de l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes de 1974 ont montré le grave danger que la situation sécuritaire continue de faire peser sur la stabilité du Golan. À trois reprises ce mois-ci, des engins explosifs et des roquettes tirés du secteur Bravo pour atteindre le secteur Alpha ont amené les FDI à répondre par des coups de feu contre le secteur Bravo. Tout récemment, le 15 juillet, des soldats des Forces armées arabes syriennes disposant d'armes lourdes ont été déployés à proximité du poste d'observation 56 des Nations Unies. L'échange de tirs entre les Forces armées arabes syriennes et des membres armés de l'opposition ont donné lieu à des tirs de mortier qui ont explosé non loin de ce poste. Par la suite, des membres armés de l'opposition se sont approchés du poste d'observation 68 des Nations Unies, exigeant des Casques bleus qu'ils demandent aux Forces armées arabes syriennes de s'éloigner du poste 56, faute de quoi ils attaqueraient le poste 68.

Des membres armés de l'opposition ont aujourd'hui réitéré leurs menaces, lorsqu'une patrouille de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) qui escortait un convoi logistique du poste 60 au poste 68 a été interceptée, et que des membres armés de l'opposition ont remis à la FNUOD un ordre écrit menaçant d'attaquer le poste 56 si les Forces armées arabes syriennes ne s'éloignaient pas. À l'heure où nous parlons, les Forces armées arabes syriennes sont postées à 30 mètres au nord et à 200 mètres au sud du poste d'observation 56. Le poste 56 est un nœud de communication pour tous les postes des Nations Unies situés au sud de celui-ci. Ces nouveaux faits risquent de menacer sérieusement la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies, et pourraient compromettre le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie.

Même si nous nous concentrons aujourd'hui sur la bande de Gaza, nous ne devons pas oublier l'ensemble de la région. L'escalade des tensions dans la bande de Gaza a également eu des répercussions en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est, où des affrontements ont eu lieu entre ceux qui expriment leur soutien à la bande de Gaza et les forces de sécurité israéliennes. Depuis ce matin, des restrictions entravent l'accès des Palestiniens aux lieux saints de la vieille ville de Jérusalem, et les forces de sécurité israéliennes sont déployées en force. Plusieurs Palestiniens ont été blessés au cours d'affrontements signalés depuis. En outre, les tensions persistent, y compris la violence des colons, ce qui

complique la coordination fort nécessaire en matière de sécurité entre les forces de sécurité israéliennes et palestiniennes. Nous appelons les dirigeants israéliens et palestiniens à désamorcer les tensions et à agir de façon responsable.

La situation sur le terrain résulte au final d'un échec collectif à trouver une solution politique au conflit israélo-palestinien. Les solutions temporaires ne suffisent plus. La communauté internationale doit assumer sa responsabilité de contribuer de toute urgence à rétablir une perspective sérieuse de solution des deux États qui mettra fin au conflit et à l'occupation qui durent depuis des décennies. C'est le seul moyen de faire perdurer le cessez-le-feu. C'est le seul moyen de briser le cycle apparemment sans fin des attaques et des représailles. C'est le seul moyen de garantir une paix durable aux générations présentes et futures de Palestiniens et d'Israéliens.

Le Secrétaire général est prêt à apporter sa pierre. Il se rendra demain dans la région pour exprimer sa solidarité avec les Israéliens et les Palestiniens et les aider, en coordination avec des acteurs régionaux et internationaux, à faire cesser la violence et à trouver un moyen d'avancer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Nous avons demandé la tenue de la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité en raison de la poursuite de la crise à laquelle est confronté le peuple palestinien sous occupation israélienne. À chaque moment qui passe, la vie d'un autre enfant, d'une autre mère ou d'un autre père palestinien est cruellement fauchée par les forces d'occupation israéliennes dans un déchaînement meurtrier de frappes aériennes et de bombardements d'artillerie visant des zones civiles et, maintenant, une incursion terrestre de grande ampleur dans la bande de Gaza, qui menace la sécurité et la survie de l'ensemble de la population civile palestinienne. Alors que nous étions en route pour la présente séance, quatre autres enfants ont été tués. J'ai leur nom et leur âge, qui va de 2 à 13 ans : Rizeq Al-Hayek, 2 ans, Sarah Bustan, 13 ans, Imad Ilwan, 7 ans, et Qasem Ilwan, 4 ans.

Malgré les efforts régionaux et internationaux visant à mettre fin à la violence et à l'effusion de sang, ainsi qu'au siège, à l'isolement et au châtiment imposés à notre peuple, et malgré le large consensus sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire à cette crise ou au conflit dans son ensemble, Israël, la Puissance occupante, intensifie ses opérations militaires dans la ferme intention d'accroître le nombre de victimes civiles, en toute connaissance de cause. En moins de 24 heures, cette attaque israélienne a tué plus de 40 Palestiniens, y compris de nombreux enfants.

Alors que le Président Abbas n'a cessé de prendre part à des efforts visant à garantir un cessez-le-feu complet, notamment aux efforts déployés par l'Égypte et la Turquie, entre autres pays de la région et d'ailleurs qu'alarme la situation, Israël, a choisi au contraire de continuer de faire la guerre à notre peuple. Sur ordre direct donné au plus haut niveau du Gouvernement et de l'armée israéliens, les forces d'occupation tuent et blessent des centaines de civils palestiniens, des enfants et des femmes pour la plupart, détruisent des logements et des infrastructures et forcent des milliers de familles à se déplacer. Il s'agit d'une nouvelle catastrophe infligée à Gaza qui traumatise et terrorise l'ensemble de la population, aggrave la crise humanitaire causée par les agressions répétées d'Israël et le blocus illégal imposé depuis huit ans, et sème le désarroi, le ressentiment et la colère, qui se généralisent au sein de notre population.

Rien ne peut justifier cette brutale agression israélienne. Il ne s'agit pas de légitime défense mais d'une agression militaire vengeresse, planifiée à dessein et menée par la Puissance occupante contre la population civile sous occupation. Les objectifs de cette campagne militaire sont, entre autres, la destruction de l'unité palestinienne et l'effondrement du Gouvernement de consensus national. Les déclarations faites par les responsables israéliens, à commencer par le Premier Ministre, y compris l'énumération des objectifs précis de cette agression, le démontrent clairement.

Nous rappelons que le Gouvernement israélien s'est servi avec cynisme du meurtre de trois colons israéliens pour lancer cette agression – un crime pour lequel il n'y a pas eu d'enquête indépendante et transparente mais qu'Israël a utilisé de façon insensée comme point de départ de ses attaques brutales et sur lequel des responsables, des colons et des extrémistes continuent de s'appuyer pour appeler à plus de terreur et infliger de nouvelles souffrances à notre peuple.

En outre, il s'agit d'une reproduction évidente des nombreuses crises créées par Israël au fil des ans pour se dérober à tous les efforts visant à favoriser une solution politique pacifique au conflit et à s'attaquer à juste titre

à ses causes profondes, à savoir le déni et la violation par Israël des droits du peuple palestinien et son occupation militaire illégale, depuis 47 ans, et la colonisation de la terre palestinienne. Ce n'est pas un hasard si cette déstabilisation délibérée de la situation sur le terrain détourne l'attention internationale de l'obstruction faite par Israël aux efforts de paix, en particulier par sa campagne de colonisation malveillante dans toute la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

Des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, un terrorisme d'État et des violations systématiques des droits de l'homme sont commises par Israël contre le peuple palestinien. Il ne s'agit pas simplement de la version des faits palestinienne. C'est un fait. Sous les yeux du monde, Israël mène une guerre contre une population civile sans défense, foule aux pieds les droits de l'homme, commet des violations graves du droit international humanitaire et détruit les piliers du système international. Dans le même temps, il impose un abject système de deux poids, deux mesures à la communauté internationale en avançant des prétextes cyniques, y compris en sapant la crédibilité du Conseil de sécurité, qui continue de s'effacer tandis qu'Israël viole de manière flagrante ses résolutions sans qu'il y ait de conséquences.

Les actions d'Israël démentent ses paroles. Les faits sont bien plus éloquents que les paroles méprisantes et les sermons immoraux que ne cesse de prononcer au Conseil le représentant d'Israël, alors que son gouvernement et son armée tuent et mutilent des enfants, des femmes et des hommes innocents. Le nombre de morts palestiniens est maintenant supérieur à 274, les quatre enfants morts aujourd'hui portant à 278 le nombre de personnes tuées, et plus de 2 065 personnes ont été blessées. L'écrasante majorité des personnes tuées et blessées sont des civils, y compris 66 enfants, et, comme l'a dit M. Feltman, 48 femmes et 17 personnes âgées. Plus de 47 000 personnes ont été déplacées, dont la majorité sont des réfugiés palestiniens. Ces faits alarmants sont corroborés par des rapports d'organismes des Nations Unies présents sur le terrain, y compris le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Les images des enfants palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes sont gravées dans nos cœurs et dans la conscience du monde. Je me dois de communiquer le nom de certains des enfants, familles, personnes âgées et personnes handicapées tués par l'assaut d'Israël depuis le dernier appel que nous avons lancé au Conseil (voir S/PV.7214); pour la plupart, ils ont été tués chez eux par des frappes aériennes israéliennes. Toutes ces victimes, y compris les enfants et les femmes, ont un nom. Elles ne sont pas de simples chiffres que l'armée d'occupation israélienne massacre comme elle l'entend. Voici ces noms.

Mohammed Al-Haj, Tariq Saïd Al-Haj, Saad Mohammed Al-Haj, Omar Al-Haj, Najla Mohammed Al-Haj, Amina Al-Haj, tous membres de la même famille, ont péri; Abdallah Abu Ghazal, 4 ans, Yasmeen Al-Mutawaq, 4 ans, Shahad Helmi Al-Qarnawi, 5 ans, Jalila Deeb Ghannam, 7 ans, Nour Marwan Al-Najdi, 10 ans, Saber Sakar, 80 ans, ainsi que Ola Washayshi, 31 ans, et Suha Abu Saada, 47 ans, qui souffraient toutes deux de lourds handicaps mentaux et physiques et ont été tuées lors d'une frappe aérienne qui a touché un centre pour personnes handicapées.

Dix-huit membres de la famille Al-Batsh, y compris six enfants et trois femmes, dont une était enceinte, ont été massacrés et 16 autres civils ont été blessés par les forces d'occupation israéliennes lors d'une frappe aérienne militaire qui a délibérément visé leur habitation et qui, d'après Israël, visait Tayseer Al-Batsh, chef de la police à Gaza. Parmi les morts figurent Nihad Nai'im Al-Batsh, 41 ans, Bahaa Majd Al-Batsh, 28 ans, Qays Issam Al-Batsh, 12 ans, Mohammed Issam Al-Batsh, 17 ans, Ahmed Nu'aman Al-Batsh, 27 ans, Yehya Ala Al-Batsh, 18 ans, Jalal Majd Al-Batsh, 26 ans, Mahmoud Majd Al-Batsh, 22 ans, Marwa Majd Al-Batsh, 25 ans, Majed Subhi Al-Batsh, Khaled Majd Al-Batsh, 20 ans, Ibrahim Majd Al-Batsh, 18 ans, Manar Majd Al-Batsh, 13 ans, Amal Hassan Al-Batsh, 49 ans, Anas Alaa Al-Batsh, 10 ans, Qays Alaa Al-Batsh, 20 ans, Zakariya Ali Al-Batsh et Aziza Youssef Al-Batsh, 59 ans.

Ismail Baker, 9 ans, Ahmed Baker, 10 ans, Mohamed Baker, 10 ans, et Zakaria Baker, 10 ans, ont été tués par les forces d'occupation en plein jour alors qu'ils jouaient sur la plage de Gaza – dans l'incident auquel faisait allusion M. Feltman. Yasmine Al-Astal, 4 ans, Osama Al-Astal, 6 ans, et Raqiyya Al-Astal, 70 ans – tous membres d'une même famille – ont été tués par une frappe aérienne dans une mosquée. Ibrahim Ramadan Abou Daqqa, 10 ans, son frère Amro Ramadan Abou Daqqa, 25 ans et leur soeur Madeline Abou Daqqa, 27 ans, enceinte et mère de trois enfants, ainsi que leur vieille grand-mère Khadra Abou Daqqa, Fulla Shuhaibar, 9 ans, ses frères Jihad Issam

Shuhaibar, 10 ans, et Wassim Issam Shuhaibar, 7 ans, Ahmad Ismail Abou Musaflam, 14 ans, sa soeur Alaa, 13 ans, et son frère Mohamed, 15 ans, Rahaf Khalil Al-Jbour, 4 ans, Yassin Al-Humaidi, 4 ans, Mohamed Shadi Natiz, 15 ans, Mohamed Salim Natiz, 4 ans, et Fares Al-Mahmoum, 5 mois, ont aussi trouvé la mort.

Nous nous joignons à notre peuple désepéré pour prier pour leurs âmes et demander qu'il soit donné force et résilience à leurs familles et à la nation en deuil.

On ne connaît pas encore les noms de nombreux autres morts alors que le personnel de secours trie les décombres et qu'Israël poursuit ses attaques. Voilà la réalité injuste dans laquelle le peuple palestinien lutte pour sa survie et souffre gravement sous l'occupation israélienne, alors que son droit légitime de rejeter cette occupation inhumaine et d'y résister – et son aspiration légitime à jouir de ses droits et de ses libertés – continuent d'être honteusement bafoués par la Puissance occupante.

Cette réalité est aggravée par la politique d'apaisement répétée à l'égard d'Israël et par l'échec de la communauté internationale à le faire répondre de ses acte et à imposer l'état de droit. Nous demandons au Conseil de sécurité une fois encore d'assumer ses responsabilités au titre de la Charte et d'agir sans délai en vue de mettre en oeuvre ses résolutions concernant le conflit palestino-israélien, ainsi que ses résolutions sur la protection des civils en temps de conflit armé et des enfants en période de conflit armé.

Si le Conseil de sécurité échoue à répondre à nos appels à faire respecter l'état de droit pour mettre fin aux crimes et aux violations commis contre notre peuple et assurer sa protection, et si l'action pacifique que nous menons à cet égard aux plans diplomatique et politique échoue, nous n'aurons alors d'autre choix que de nous tourner vers les organes juridiques de l'Organisation des Nations Unies et du système international. Nous devons à notre peuple de tout mettre en oeuvre alors que nous efforçons de mettre fin à l'occupation israélienne et à l'oppression et la domination coloniale d'Israël, et de réaliser nos droits inaliénables.

Nous demandons au Conseil de sécurité d'adopter une résolution qui condamne l'agression militaire israélienne contre la population civile palestinienne dans la bande de Gaza et qui appelle à un cessez-le-feu immédiat, à la cessation et à la levée du blocus israélien imposé à Gaza et à la protection du peuple palestinien, étant donné qu'Israël, Puissance occupante, a clairement renoncé à remplir ses obligations juridiques en la matière. À cet égard, nous appelons l'attention sur le fait qu'une telle résolution et les mesures nécessaires à prendre pour la mettre en oeuvre ont le plein appui du Groupe des États arabes, de l'Organisation pour la coopération islamique et du Mouvement des pay non alignés, qui représentent la majorité des Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, et pour terminer, je tiens aussi à appeler la communauté internationale à appuyer les efforts visant à fournir une aide humanitaire d'urgence à la population civile palestinienne à Gaza en vue d'atténuer les terribles souffrances et la dévastation qu'elle endure. À cet égard, nous demandons aux donateurs de répondre d'urgence à l'appel à l'aide lancé le 14 juillet par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et nous saluons le rôle vital que joue l'Office aux côtés d'autres agences des Nations Unies et des organisations internationales sur le terrain face à la crise pour répondre aux besoins de la population.

Enfin, je voudrais dire quelques mots en arabe à l'intention de la population de Gaza.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

C'est encore une fois au Conseil de sécurité que nous retournons bien qu'il ait échoué à répondre à l'agression menée contre notre peuple. Depuis cette salle, nous saluons le vaillant peuple palestinien qui souffre et nous nous inclinons à la mémoire des martyrs victimes de l'agression barbare d'Israël qui n'épargne ni les femmes, ni les hommes, ni les enfants de la population de Gaza forte de 1,8 million d'âmes. Ils ont le droit d'être irrités contre le Conseil de sécurité qui n'a pas stoppé cet acte d'agression. Ils ont le droit d'être irrités contre le monde qui regarde sans rien faire alors qu'ils souffrent et qu'ils perdent leurs enfants et des membres de leurs familles.

Cette agression n'a pas encore cessé. Toutefois, partout dans le monde, les gens sont fiers du peuple palestinien qui lutte et qui n'épargne aucun effort pour pouvoir jouir de la liberté et mettre fin à cet acte d'agression barbare. Nous savons tous que le peuple palestinien finira par l'emporter et par mettre fin, bientôt, à cet acte d'agression barbare.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Prosor (Israël) (*parle en anglais*) : L'enlèvement de nos enfants par des terroristes ne nous a laissé aucun choix. Le déluge de roquettes qui s'abat sur nos citoyens ne nous a laissé aucun choix. Les tunnels creusés par les jihadistes à nos frontières ne nous ont laissé aucun choix.

Il y a quelques heures, les Forces de défense israéliennes sont entrées dans Gaza pour assurer durablement la quiétude du peuple d'Israël tout en détruisant les moyens de terreur de Hamas. Nous avons fait tout notre possible pour éviter cela. Le Premier Ministre, M. Nétanyahou, a pris la courageuse décision d'accepter toute offre de cessez-le-feu, alors même que le peuple d'Israël subissait des attaques. Mais le Hamas a rejeté toute ouverture tendant à rétablir le calme. Ce n'est pas ce que nous voulions. Nous avons envoyé nos enfants – nos fils et nos filles – affronter l'ennemi qui vit par la violence et glorifie la mort.

Je veux être clair. Nos forces combattent à Gaza, mais pas contre le peuple de Gaza. Pendant des années, les citoyens d'Israël ont été les victimes d'attaques incessantes perpétrées par un groupe terroriste criminel. Le Hamas nous a attaqués dans nos maisons, dans nos écoles et dans nos bus. Soyez maintenant aux côtés d'Israël pour prévenir le prochain déluge de roquettes, le prochain kidnapping et le prochain attentat suicide, de sorte que nous puissions une fois pour toute éliminer la menace du terrorisme qui jette une ombre noire sur le peuple d'Israël.

Le mois passé seulement donne une idée des menaces auxquelle est sans relâche confronté Israël. Nous sommes attaqués sur quatre fronts. Des roquettes sont lancées depuis la Syrie, le Liban et le Sinaï, et plus de 1500 roquettes ont été tirées par les terroristes depuis Gaza. À la grande retenue d'Israël répond une agression sans retenue. Pendant six heures, mardi, Israël a été sous le feu. Durant tout ce temps, le monde a pu constater ce que le Hamas entend par cessez-le-feu : Israël cesse et le Hamas fait feu. Le Hamas n'a pas tiré une, ou deux, roquettes, il a pilonné Israël de 50 roquettes. Chacune d'entre elles envoyait haut et fort le message que le Hamas était déterminé à faire la guerre contre l'État juif.

Deux jours plus tard, l'ONU a demandé une brève trêve humanitaire. Une fois encore, notre Premier Ministre, M. Nétanyahou, a accédé à cette requête et prouvé qu'Israël n'était pas intéressé par une guerre. Tandis que les travailleurs humanitaires acheminaient les articles de secours au peuple de Gaza, le Hamas, lui, continuait à lancer par défi des roquettes sur Israël. Comment le Hamas a-t-il utilisé le cessez-le-feu humanitaire? Il a envoyé 13 terroristes lourdement armés par un tunnel de la terreur dans le kibboutz Soufa, avec pour seul objectif de commettre un massacre. C'est la troisième fois en deux semaines que le Hamas utilise ses tunnels pour s'infiltrer en Israël et tenter de perpétrer ses attaques. Durant tout ce temps, il n'en a pas moins continué de lancer des centaines de roquettes.

Pendant 10 jours, la vie de 5 millions d'Israéliens s'est ramenée au nombre de secondes qui sont nécessaires pour courir vers un abri antibombes afin de rester en vie. Nos plus grandes villes, Tel-Aviv, Haifa et Jérusalem, sont quotidiennement bombardées. Pas un pays au monde ne tolérerait pareil assaut contre ses citoyens et l'on ne peut attendre non plus d'Israël qu'il le fasse. Nous agissons uniquement pour défendre les Israéliens contre des attaques terroristes incessantes.

Pendant toute l'opération « Bordure de protection », Israël s'est employé à respecter le droit international. Notre armée est une armée dont l'éthique est inégalée dans le monde. Elle n'aspire à infliger des blessures à aucun innocent. Nous opérons seulement contre des cibles terroristes et nous regrettons sincèrement toute perte civile. Quant au Hamas, au contraire, il n'y a pas de ligne rouge qu'il ne franchisse pas. Rien ne l'arrête et il n'y a pas de niveau auquel il ne soit prêt à s'abaisser. Il va même jusqu'à utiliser des ambulances qui transportent des enfants pour véhiculer ses terroristes dans tout Gaza.

Il n'existe aucun lieu où le Hamas ne soit prêt à aller. Il stocke ses armes dans des maisons familiales, lance des roquettes depuis des mosquées et établit ses quartiers dans le sous-sol d'un hôpital de Gaza. Hier, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a confié qu'il avait découvert 20 missiles mystérieusement dissimulés dans les locaux de l'une de ses écoles. Je suis sûr que si l'UNRWA prend le temps de procéder à des vérifications dans ses autres locaux, il découvrira que ce n'était que le sommet de l'iceberg. Le Hamas utilise les locaux des Nations Unies pour commettre un double crime de guerre en ciblant des civils israéliens sous le couvert des civils palestiniens. En sécurité dans leurs hôtels de luxe au Qatar, les dirigeants du Hamas, tel un Khaled Mechal, commandent d'une main des services en chambre et de l'autre, ordonnent au Hamas de se servir des Palestiniens comme boucliers humains.

Mais il n'est pas nécessaire de me croire sur parole. Le délégué palestinien auprès du Conseil des droits de l'homme a lui-même admis la chose, en disant, je cite, que

> « tous les missiles lancés actuellement contre Israël, chacun de ces missiles, constituent un crime contre l'humanité, qu'ils atteignent ou non leur cible, parce qu'ils visent des cibles civiles. »

J'espère que le délégué palestinien se souviendra de cela lorsqu'il menacera d'entrer au sein de certains organismes des Nations Unies.

Israël a été mis face à un choix que nul pays ne devrait avoir à faire : s'abstenir de réagir et exposer ses civils à des attaques de roquettes ou affronter les terroristes et risquer de blesser des civils. Le Hamas utilise les victimes palestiniennes pour alimenter sa machine de propagande. La stratégie du Hamas est claire : il perpétue le massacre de son propre peuple dans l'espoir que la communauté internationale exercera des pressions sur Israël afin qu'il cède à ses revendications. Malheureusement, bien des personnes ont été dupées par sa campagne cynique et invoquent, dans ce combat, l'équivalence morale, ou un « engrenage de violence ».

Tous ceux qui expliquent que les deux camps sont également fautifs font le jeu du Hamas et condamnent le peuple gazaoui et israélien à de nouvelles souffrances. Les condamnations prononcées contre Israël à partir d'informations erronées renforcent le jeu des terroristes. Il y a une nette différence entre Israël et le Hamas : le peuple juif attache du prix à la vie, tandis que le Hamas, lui, attache un prix aux vies qu'il prend. Combien faudra-t-il encore de victimes chez les Palestiniens avant que le Président Abbas ne rompe enfin son partenariat avec le Hamas? Abbas est le Président du Gouvernement d'union nationale dont l'une des composantes est un groupe terroriste meurtrier. À quelle fin, exactement, ce Gouvernement s'est-il uni? À l'évidence, pas pour la paix.

Alors même que les sirènes d'alerte retentissent à travers Israël, certains membres de la communauté internationale donnent faussement l'alarme ici à l'Organisation des Nations Unies. Ils nous ont dit que dès qu'Israël se serait retiré au-delà des lignes tracées en 1967 et aurait démantelé ses colonies de peuplement, nous aurions la paix. Ils ont souligné avec insistance que le conflit était alimenté par, disent-ils, l'occupation. L'occupation? Personne ne se souvient, alors?

En 2005, lorsque j'étais à la tête du service diplomatique israélien, Israël a cédé chaque pouce de la surface du territoire gazaoui aux Palestiniens. Durant tout le processus, le monde nous a regardés arracher des milliers de familles à leurs foyers et démanteler leurs entreprises. Lorsque nous avons mené à bien cette tâche, il ne restait plus un soldat, plus un colon, plus un seul Israélien. Tout ce que nous avions laissé derrière nous, c'étaient des serres et d'autres structures propres à développer l'économie gazaouie et à permettre au peuple palestinien d'édifier une société pacifique. Nous avons ouvert des passages aux frontières et encouragé le commerce parce que nous voulions que Gaza réussisse. Nous espérions que cela servirait de modèle à la coexistence en paix de deux sociétés.

Mais il n'en a rien été. Le Hamas a utilisé un simulacre de démocratie pour mettre en place une théocratie militante. Il a, d'abord, livré une guerre civile contre le Fatah et exécuté ses opposants politiques. Puis il a détruit les serres et les entreprises que nous avions laissées. Au lieu de les utiliser pour mettre en place des institutions économiques, il a mis en place un régime terroriste bâti sur des kilomètres de tunnels souterrains. Enfin, il s'est approprié les fonds de la communauté internationale qui affluaient vers Gaza, pour inonder celle-ci d'armes.

Chaque mois, sans exception, depuis neuf ans, le Hamas tire des roquettes sur les villes et métropoles israéliennes. Avec le temps, il a porté son arsenal de roquettes de quelques centaines à des milliers d'unités. Les armes dont il dispose aujourd'hui sont plus complexes et peuvent pénétrer en territoire israélien plus loin que jamais auparavant. Périodiquement, après un laps de temps de quelques années, le Hamas intensifie ses attaques en lançant une grande offensive. En 2008, il a tiré, en l'espace de trois semaines, 800 roquettes capables d'atteindre 1 million d'habitants israéliens de la zone limitrophe de Gaza. En 2012, le Hamas a tiré en une seule semaine 1 200 roquettes pouvant atteindre 3,5 millions d'Israéliens du sud et du centre d'Israël. Dans les deux dernières semaines, le Hamas a tiré 1 500 roquettes, qui menacent 5 millions d'Israéliens, soit 70 % de notre population, aux quatre coins du pays.

Après chacune de ces escalades, la communauté internationale s'entremet pour négocier un cessez-le-feu qu'Israël accepte, dans l'espoir qu'il apportera enfin la paix. Après trois cycles d'attaques de grande ampleur et le tir de plus de 12 000 roquettes en neuf ans,

il est devenu patent que le Hamas n’est pas intéressé par un retour au calme à Gaza. Il emploie la stratégie de la « hudna » : lorsque le Hamas se trouve au bord de la défaite, il accepte un bref répit pour se refaire, se réarmer et reprendre ses agressions.

Des années durant, nous avons informé le Conseil de sécurité sur les milliers de roquettes que le Hamas faisait entrer en contrebande à Gaza. Nous avons parlé et nous avons répété ces faits. On nous a répondu par le silence. Nous avons appelé la communauté internationale, maintes et maintes fois, à condamner les tirs de roquettes et nous n’avons rencontré que le silence. Il est temps que la communauté internationale assume les conséquences de son inaction. Le Hamas a profité de son ancrage à Gaza pour fouler aux pieds le peuple palestinien et construire une base du terrorisme aux portes d’Israël. Il voit, maintenant, poindre une possibilité de recommencer. Le Hamas utilise le Gouvernement d’union nationale pour exporter ses capacités terroristes de Gaza vers la Judée et la Samarie. Si l’on n’arrête pas le Hamas, il y aura encore plus de terrorisme pour Israël et encore plus de tragédies pour les Palestiniens.

La communauté internationale a approuvé l’accord d’unité entre le Fatah et cette organisation terroriste, croyant qu’il nous rapprocherait de la paix. Mais est-ce vraiment logique? Comment le fait de cautionner un groupe terroriste dont la raison d’être est la destruction d’Israël pourrait-il apporter la paix? Il devrait être clair à présent que le Hamas se sert de cet accord politique pour donner une légitimité à ces visées extrémistes. Au lendemain de la formation du Gouvernement d’unité, Fathi Hamad, un ministre issu du Hamas, a déclaré que

> « les balles qui sifflent, le bruit des bombes et des missiles qui explosent et la capture de soldats israéliens sont une douce musique à ses oreilles ».

Le danger ne pourrait pas être plus clair. Appuyer l’accord d’unité donne au Hamas la possibilité d’instiller dans les fondements de la société en Judée et en Samarie le poison de l’incitation, de la violence et de la terreur, tout comme il l’a fait à Gaza.

Les Israéliens veulent vivre en paix. Nous voulons voir nos enfants grandir et vieillir sans avoir à se précipiter dans les abris antibombardement o u à revêtir un uniforme de l’armée. Notre espoir est qu’un jour, un beau jour, les attaques contre le peuple juif ne fassent plus la une des journaux mais soient reléguées aux livres d’histoire. Mais ce jour n’est pas encore là. Pour l’heure, nous sommes forcés de faire la guerre à un groupe terroriste déterminé à nous détruire. À l’heure où nous parlons, la nuit est tombée sur Israël. Mais au lieu de dormir profondément dans leurs lits, nos fils et nos filles sont dehors dans le noir pour protéger Israël et la population israélienne.

Dans le Livre des Psaumes, le Roi David dit « Depuis trop longtemps mon être demeure avec les haineux de la paix. Moi, je suis paix et je parle ainsi. Ils sont, eux, pour la guerre. » (*La sainte Bible, Psaume 120 :6-7*). Israël n’a pas le choix. Mais chacun d’entre nous dans cette salle a le choix de s’élever contre le terrorisme et pour le droit des peuples de vivre en paix; contre l’utilisation de boucliers humains et pour les droits de l’homme; contre l’oppression et pour les libertés que nous chérissons. Les dirigeants de nombreux gouvernements représentés ici dans cette salle ont déjà exprimé leur appui au droit d’Israël de se défendre. Nous les remercions d’être à nos côtés en cette heure grave. Je demande à tous ceux qui sont ici de faire de même.

J’ai avec moi une boussole. Je l’offre à la communauté internationale dans l’espoir qu’elle guidera les membres de cette dernière vers la bonne décision et les incitera à défendre avec plus de clarté le bien contre le mal, le vrai contre le faux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Omaish (Jordanie) (*parle en arabe*) : La Jordanie, au nom du Groupe des États arabes, a demandé la convocation de cette séance d’urgence du Conseil afin de débattre des derniers événements graves dans la bande de Gaza. Nous remercions les membres du Conseil d’avoir répondu promptement à notre appel.

La Jordanie rejette et condamne dans les termes les plus forts les agressions répétées d’Israël contre la bande de Gaza. Nous dénonçons la guerre que mène ce pays contre le peuple palestinien et les tout derniers événements survenus dans le sillage de l’invasion terrestre de la bande de Gaza lancée la nuit dernière. La Jordanie condamne le recours disproportionné, injustifié et excessif à la force et le fait que l’on s’en prend de manière aveugle aux civils innocents, les fils et les filles de la population palestinienne. Le monde est-il si habitué à voir les corps des enfants morts à

Gaza, sur les plages de Gaza et dans les décombres de leurs maisons détruites, qu'il en est devenu blasé?

L'agression menée par Israël a à ce jour coûté la vie à plus de 270 personnes, 270 martyrs, et fait plus de 1 500 blessés. Le bilan ne cesse de s'alourdir. L'ONU a indiqué que plus de 80 % des victimes palestiniennes sont des civils, dont plus de 20 % des enfants. Au moins 1 600 maisons palestiniennes ont été totalement détruites. Des dizaines de milliers de Palestiniens ont fui leurs habitations dans le nord et le centre de Gaza. Plus de 18 000 ont trouvé refuge dans les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Plus de la moitié de la population de Gaza est privée d'eau. De nombreuses écoles et installations sanitaires ont été détruites, accentuant ainsi les souffrances insupportables des habitants de la bande de Gaza.

La Jordanie demande à Israël de cesser sur-le-champ ses opérations militaires. Nous demandons à Israël de retirer ses forces de la bande de Gaza. La Jordanie appelle à la désescalade et à un cessez-le-feu complet, et à ce que les civils innocents où qu'ils se trouvent cessent d'être pris pour cible et soient protégés. Nous réclamons le respect des règles du droit international humanitaire. À cet égard, la Jordanie appuie l'initiative égyptienne en faveur d'un cessez-le-feu et de la désescalade.

La Jordanie a renforcé les capacités de l'hôpital de campagne militaire qu'elle fait fonctionner à Gaza depuis des années. Nous avons intensifié l'aide médicale d'urgence destinée à la bande de Gaza. La Jordanie a également ouvert ses portes à de nombreux Palestiniens blessés. Nous demandons à la communauté internationale de fournir d'urgence une aide humanitaire aux Palestiniens de la bande de Gaza.

Sous la direction de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, la Jordanie s'emploie activement, au moyen de contacts intensifs avec les dirigeants de la région et du monde, à obtenir un accord de cessez-le-feu. Nous soulignons que le seul moyen de faire définitivement en sorte que de telles agressions israéliennes ne se reproduisent plus est qu'une solution politique soit trouvée grâce à la reprise de négociations sérieuses et approfondies, fondées sur la solution des deux États. Cela implique notamment la création d'un État palestinien indépendant sur la terre de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des résolutions internationales pertinentes et de l'Initiative arabe de paix, afin de garantir la sécurité et la stabilité de tous les États et les peuples de la région.

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint , M. Feltman, de son exposé.

Les États-Unis sont profondément préoccupés par les attaques à la roquette perpétrées par le Hamas, ainsi que par la dangereuse escalade des hostilités dans la région. En particulier, nous nous inquiétons des effets catastrophiques de la crise sur les civils tant israéliens que palestiniens.

Le Président Obama, qui s'est entretenu avec le Premier Ministre, M. Nétanyahou, ce matin, a réaffirmé que les États-Unis appuient résolument le droit d'Israël à se défendre. Comme le Président Obama l'a déclaré aujourd'hui, aucune nation n'est tenue d'accepter que des tirs de roquettes prennent son territoire pour cible ou que des terroristes creusent des tunnels qui aboutissent sur son territoire. Au cours des seules deux dernières semaines, le Hamas et d'autres groupes armés à Gaza ont tiré plus de 1 500 roquettes vers des agglomérations israéliennes. Les attaques du Hamas sont intolérables, et seraient intolérables pour tout État Membre de l'ONU. Israël a le droit de défendre ses citoyens et de prévenir ces attaques.

Le Président Obama a également déclaré aujourd'hui que nous étions très préoccupés par l'augmentation potentielle du nombre de victimes innocentes. Il est important que tout soit fait pour empêcher les victimes civiles et atténuer les souffrances d'hommes, femmes et enfants innocents.

Les conséquences de cette violence croissante sont aussi manifestes que bouleversantes. Nous ressentons une profonde angoisse devant les images de souffrance qui nous parviennent de Gaza – les morts et les blessés parmi les civils palestiniens innocents, dont certains sont de jeunes enfants, et le déplacement de milliers de personnes. Les civils israéliens, parmi lesquels aussi bien des personnes âgées que des enfants, s'enfuient vers des refuges avec un très court préavis pour échapper au barrage de roquettes tirées depuis Gaza. Personne ne peut vivre ainsi – ni les Palestiniens, ni les Israéliens.

Les quatre garçons palestiniens qui jouaient sur la plage de Gaza étaient comme tous les garçons du monde entier – jouer était toute leur vie. Leurs morts crèvent le coeur, et la peine que doivent ressentir leurs familles et leurs voisins aujourd'hui doit être intolérable. Les

autorités israéliennes ont ouvert une enquête pour faire la lumière sur leur mort.

Devant les conséquences dévastatrices que le conflit ne manquera pas d'avoir, il est d'autant plus troublant que le Hamas ait fait si peu de cas des sérieux efforts de l'Égypte pour faciliter un cessez-le-feu. Un arrêt des violences aurait offert aux civils des deux côtés une chance de paix, mais le Hamas a poursuivi ses tirs de roquettes.

Comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, les États-Unis sont déterminés à trouver un règlement politique pour mettre un terme à la violence constante. Le Président Obama a été très clair aujourd'hui : nous pensons qu'il convient de revenir au cessez-le-feu conclu en novembre 2012. Dans ce but, nous sommes résolus à appuyer la proposition égyptienne de cessez-le-feu. C'est pourquoi le Secrétaire d'État Kerry travaille de concert avec nos partenaires régionaux pour tenter de mettre fin aux hostilités, et s'apprête à se rendre dans la région après de nouvelles consultations.

Tant que ce cessez-le-feu ne sera pas conclu, nous devrons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les civils qui sont pris au piège de la violence. Nous sommes reconnaissants au Coordonnateur spécial Serry d'avoir négocié une trêve humanitaire de cinq heures hier. Elle a ouvert une fenêtre indispensable pour que les agents de l'ONU, les travailleurs humanitaires et les personnels médicaux, entre autres, puissent atteindre les blessés, les déplacés et les plus vulnérables. Elle a permis de bénéficier d'un peu de temps pour effectuer quelques réparations cruciales sur l'infrastructure et améliorer l'accès aux services de base. Elle a également donné un peu de répit à certaines des personnes les plus touchées par le conflit.

Mais soyons clairs : une trêve humanitaire n'est rien d'autre qu'une trêve. Elle n'interrompt que brièvement un flux de violence persistant et souvent écrasant, qui inflige souffrances et terreurs aux civils. Une trêve ne saurait remplacer un cessez-le-feu, et c'est de cela que nous avons besoin.

En effet, la situation humanitaire déjà préoccupante à Gaza se dégrade rapidement. Des pénuries générales d'eau, d'électricité et de médicaments se font sentir. L'ONU, les organisations humanitaires et les citoyens palestiniens ordinaires fournissent tous des efforts considérables pour venir en aide aux personnes dans le besoin – en accueillant chez eux des personnes déplacées, ou en acheminant des rations d'urgence aux populations situées dans les zones les plus difficiles à atteindre. Mais la situation est grave et elle empire. Tant qu'un cessez-le-feu ne sera pas atteint, nous appelons toutes les parties à veiller à la protection des civils et à respecter et à protéger les installations humanitaires et médicales, notamment celles de l'ONU.

Cette semaine, à Gaza, l'ONU a découvert 20 roquettes qui avaient été placées dans l'une de ses écoles. L'Organisation a rapidement enlevé les roquettes et a condamné énergiquement cet acte. Ce type de tactique est indéfendable. Nous condamnons dans les termes les plus forts l'utilisation immorale, illégale et dangereuse des écoles et des hôpitaux à des fins militaires, mettant ainsi en danger certains des membres les plus vulnérables de la société : les enfants et les malades.

Aucune famille, qu'elle soit palestinienne ou israélienne, ne devrait avoir à vivre dans la crainte perpétuelle d'être en danger dans son propre foyer. Aucun enfant, qu'il soit israélien ou palestinien, ne devrait voir son sommeil troublé par le bruit des roquettes et des coups de feu, ni être empêché de se rendre à l'école parce qu'il est trop dangereux de s'aventurer dehors. Personne ne veut vivre ainsi. Il est indigne qu'ils y soient obligés.

Le seul moyen de mettre un terme à cette situation passe par l'arrêt immédiat des tirs de roquettes de Gaza et par une désescalade des hostilités. Voilà ce à quoi nous appelons aujourd'hui.

La récente flambée de violence s'est intensifiée à partir de l'enlèvement et du meurtre abject de trois garçons israéliens, lequel a été suivi de l'enlèvement et du meurtre abject d'un garçon palestinien. Lorsque la mère de l'une des victimes israéliennes a appris le meurtre du garçon palestinien, elle a déclaré : « Aucune mère, aucun père ne devrait avoir à subir ce que nous subissons actuellement. » Elle a raison. Trop de sang innocent a déjà été versé. Les souffrances des civils innocents doivent cesser.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'urgence de ce jour. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé. J'ai écouté avec attention les déclarations prononcées par les représentants d'Israël et de la Palestine. La Chine suit de très près l'évolution récente de la situation israélo-palestinienne.

En dépit des appels répétés de la communauté internationale, Israël a poursuivi ses bombardements

massifs contre Gaza et a lancé une invasion terrestre de Gaza qui a fait de nombreuses victimes civiles, notamment parmi les femmes et les enfants. La Chine est profondément préoccupée et affligée par cette évolution. La Chine condamne tout recours abusif à la force et toute action, qui, quelle qu'en soit la raison, provoque de lourdes pertes parmi des civils innocents. Au lieu de régler les problèmes, l'emploi de la force ne fait que provoquer davantage d'effusions de sang, de destruction et de haine.

Nous sommes déçus que la trêve humanitaire n'ait pas conduit à un cessez-le-feu durable. Nous exhortons les parties concernées à cesser immédiatement les hostilités, à retirer leurs forces de Gaza, à lever complètement le blocus de Gaza et à donner accès à l'ONU et aux autres organisations internationales d'aide humanitaire afin qu'elles puissent soulager les souffrances de la population locale. La Chine appuie les efforts du Conseil de sécurité pour prendre les mesures nécessaires, adopter une approche ferme s'agissant de la situation à Gaza, promouvoir l'apaisement des tensions, prévenir l'augmentation des pertes civiles et préserver la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

La Chine apprécie à leur juste valeur et appuie les efforts de médiation diplomatique déployés par la communauté internationale, notamment par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, par l'Égypte et les autres pays de la région, ainsi que par la Ligue des États arabes, afin d'apaiser la situation. Il est impératif à ce stade que les parties israélienne et palestinienne répondent favorablement à l'initiative de cessez-le-feu et aux bons offices de la communauté internationale, instaurent immédiatement un cessez-le-feu et s'abstiennent de toute opération militaire terrestre, de tirs de roquettes et de toute autre action qui pourrait entraîner une nouvelle escalade de la violence et de nouvelles tensions.

La Chine est en contact étroit avec les parties concernées pour inciter les Israéliens et les Palestiniens à convenir d'un cessez-le-feu. Un Vice-Ministre chinois des affaires étrangères vient de s'entretenir séparément en Chine avec des envoyés et des représentants d'Israël, de la Palestine, de l'Égypte et d'autres pays arabes, ainsi que de la Ligue des États arabes, et entretient une interaction très active avec ces derniers. À l'heure où nous parlons, l'Envoyé spécial de la Chine au Moyen-Orient visite successivement Israël et la Palestine pour une mission de bons offices afin de promouvoir la paix et le dialogue. Nous allons également envoyer une nouvelle tranche d'aide humanitaire à la Palestine afin de soulager les difficultés humanitaires à Gaza. La Chine se tient prête à rester en communication avec les parties concernées, notamment les pays arabes, et n'épargnera aucun effort pour détendre la situation entre Israéliens et Palestiniens et pour préserver la paix et la stabilité dans la région.

La question de Palestine reste au cœur du problème du Moyen-Orient. L'impasse dans laquelle se trouve actuellement le processus de paix au Moyen-Orient n'est pas propice à la paix et à la stabilité dans la région. La reprise du conflit à Gaza montre à quel point il est important et urgent de régler la question palestinienne compte tenu de la situation actuelle dans la région. La communauté internationale doit accentuer ses efforts pour amener les deux parties à mettre en place des initiatives constructives afin de rétablir la confiance mutuelle, de reprendre rapidement le dialogue et de réaliser des avancées substantielles. En tant que force dominante, Israël doit prendre certaines mesures concrètes et créer les conditions nécessaires à la reprise des pourparlers de paix.

La Chine appuie fermement la juste cause du peuple palestinien, qui cherche à recouvrer ses droits nationaux légitimes et à créer un État pleinement souverain et indépendant sis dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous appuyons également l'admission de la Palestine à l'ONU et au sein d'autres organisations internationales.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé.

L'invasion terrestre lancée par Israël contre Gaza a provoqué une nouvelle escalade du conflit avec le Hamas. Nous regrettons qu'en dépit des appels à l'apaisement et à la retenue lancés par plusieurs dirigeants mondiaux bien intentionnés, le conflit se soit aggravé aussi bien en intensité qu'en envergure. De fait, le conflit a déjà fait de nombreux morts, notamment des femmes et des enfants innocents.

Bien que nous reconnaissions le droit inhérent d'Israël de protéger ses citoyens contre toute attaque, sa réaction doit être proportionnée et conforme au droit international humanitaire. Le nombre de tués parmi les civils palestiniens, en particulier des femmes et des enfants, est tout simplement injustifiable. Dans le même esprit, nous exhortons le Hamas à mettre immédiatement fin à ses attaques aveugles à la roquette, qui terrorisent les Israéliens et les empêchent de vivre leur vie. La

violence appelle la violence et rend toute réconciliation presque impossible. Nous estimons qu'une désescalade du conflit s'impose d'urgence. Cela suppose que les dirigeants des deux camps fassent preuve de la plus grande retenue. Les pays qui ont de l'influence sur les parties belligérantes ne doivent négliger aucune option en vue de faciliter un retour au cessez-le-feu négocié en novembre 2012.

Il a été établi qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire à la question de Palestine. La seule voie qui mènera à une paix durable entre Israël et la Palestine passe par la négociation. Il ne faut pas fermer la porte à un règlement politique. Nous demandons instamment aux deux parties d'opter pour le dialogue en relançant les pourparlers de paix, qui sont dans l'impasse. Nous réitérons notre appui à une solution des deux États qui permettra à Israël et à la Palestine de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. Araud (France) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, pour son exposé.

Les événements auxquels nous assistons sont graves, et ils ne sont malheureusement pas sans précédent. En 2008, en 2012, en 2014, à chaque fois, les habitants de la bande de Gaza sont pris entre les tirs de roquettes, que nous condamnons, et le feu de l'armée israélienne, avec son cortège de victimes. À chaque fois, la population israélienne vit dans l'angoisse. Plus que dans toute autre région du monde, l'histoire au Proche-Orient se répète. Une nouvelle fois, nous assistons à un engrenage fatal, à l'éloignement d'une paix qui semble de plus en plus lointaine chaque fois que des efforts sérieux échouent. Il y a quelques semaines encore, nous exprimions notre soutien à l'initiative de paix et de dialogue entre les parties, sous l'égide du Secrétaire d'État américain, M. John Kerry. Aujourd'hui, elle marque le pas, et nous sommes de nouveau en guerre.

Dans ce contexte, quelles doivent être nos priorités, celles du Conseil comme celles de la communauté internationale? Notre priorité immédiate et absolue doit être l'obtention d'un cessez-le-feu. D'un côté, les tirs de missiles du Hamas sur Israël doivent cesser. Ils sont une violation du droit international humanitaire. De l'autre, les frappes aériennes et l'offensive terrestre israéliennes ont déjà fait trop de morts – près de 300, dont 80 % sont des civils, dont 40 enfants.

Je rappelle que selon le droit international humanitaire, les civils devraient être protégés. Il y a urgence à arrêter la spirale de la violence et l'aggravation du bilan humain désastreux de cette crise. Le Ministre français des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, est actuellement dans la région. Il y a rencontré les autorités palestiniennes, puis égyptiennes, dont nous soutenons les efforts de médiation, et rencontrera demain les autorités israéliennes ainsi que jordaniennes.

La France salue également le rôle des organismes humanitaires à Gaza, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la Santé notamment, qui répondent à la situation de détresse et d'insécurité alimentaire des populations palestiniennes. Les équipes humanitaires remplissent une mission sacrée et doivent pouvoir agir en fonction des besoins, en voyant leur sécurité garantie.

Toutefois un cessez-le-feu ne peut suffire. Il faut créer les conditions d'une trêve durable, qui réponde aux attentes légitimes des Israéliens et des Palestiniens, notamment à Gaza. D'un côté, la sécurité, droit absolu; de l'autre, la fin du blocus et le développement économique, nécessité vitale. Gaza ne doit plus être ni l'avant-poste de ceux qui veulent détruire Israël, ni une prison à ciel ouvert. Nous appelons le Hamas, d'abord, à se rallier à la proposition d'un cessez-le-feu immédiat, et ensuite à ouvrir la voie à un accord final en acceptant les conditions posées par le Quatuor, à savoir la reconnaissance d'Israël, la renonciation à la violence et l'acceptation des accords signés par l'Autorité palestinienne.

Par ailleurs, Gaza doit pouvoir reprendre vie, car la misère, le désespoir et le désœuvrement font grossir les rangs du Hamas plus qu'ils ne l'affaiblissent. C'est pourquoi il importe de travailler à la levée du blocus et à l'ouverture des points de passage, dont celui de Rafah. C'est dans cet esprit que la France a proposé la réactivation de la mission d'assistance de l'Union européenne à la frontière à Rafah, qui permettrait d'améliorer les conditions de vie de la population et d'accompagner un retour effectif de l'Autorité palestinienne.

Il faut enfin et surtout redonner du sens au règlement politique. J'ai déjà eu l'occasion de le dire : les grandes lignes de cette solution sont connues, et pourtant personne n'arrive à les mettre en œuvre. La relance et la conclusion du processus de paix sont la seule solution qui existe. Européens et Arabes doivent, aux côtés des Américains, se mobiliser pour apporter

concrètement aux deux parties les garanties dont elles ont besoin pour surmonter leurs peurs. En effet, tant que subsistera ce mur de la peur, ce sentiment de chaque partie que l'autre veut sa destruction, rien ne sera possible. Les vieilles recettes n'ont pas marché depuis 20 ans que furent signés les Accords d'Oslo. Les deux parties sont à l'évidence incapables d'aller à la paix par elles-mêmes. C'est d'idées nouvelles, c'est de l'effort de chacun dont nous avons besoin pour les aider dans cette voie qu'elles hésitent à emprunter.

Mme King (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé.

Au même titre que les autres membres de la communauté internationale, l'Australie est profondément préoccupée par l'escalade des hostilités entre Israël et les groupes militants à Gaza. Les événements récents qui ont conduit à la situation actuelle sont tragiques. Il importe de prendre des mesures pour apaiser les tensions et rétablir la paix. La décision du Hamas de rejeter les propositions de cessez-le-feu négociées par l'Égypte et les tirs de roquettes incessants et aveugles en direction d'Israël sont inexcusables. Nous apprécions vivement tous les efforts déployés durant la semaine écoulée par divers acteurs en vue de négocier un cessez-le-feu.

Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait prévu de se rendre dans la région demain, et nous appuyons fermement ses efforts diplomatiques. Nous exhortons instamment toutes les parties à trouver une solution pacifique et à mettre fin à la violence qui règne actuellement.

L'Australie condamne les événements qui ont conduit à l'escalade actuelle dans la région. Le meurtre de trois adolescents israéliens en Cisjordanie ainsi que l'assassinat de l'adolescent palestinien, apparemment perpétré en représailles le 2 juillet, sont des faits tragiques qui n'auraient jamais dû avoir lieu. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes, et demandons que les auteurs de ces terribles crimes répondent de leurs actes.

L'Australie appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et à prendre en considération le bien-être des populations qu'elles représentent au moment de convenir des prochaines mesures à adopter. Nous appelons également les parties à mettre un terme à l'escalade de la violence en rétablissant le cessez-le-feu de novembre 2012, appel qui n'a cessé d'être renouvelé ces derniers jours par un grand nombre de membres de la communauté internationale et doit être considéré comme une priorité. L'Australie continue d'exhorter Israël et les Palestiniens à reprendre les négociations en vue de parvenir à une solution juste et durable prévoyant deux États, Israël et un État palestinien vivant côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Comme nous le savons tous, une solution des deux États juste et viable est la seule garantie d'une paix durable entre les parties.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Il y a huit jours, nous avons tenu des consultations urgentes pour discuter de la situation en Israël et en Palestine, en particulier dans la bande de Gaza, après quoi nous avons publié une déclaration à la presse exprimant la profonde préoccupation des membres du Conseil de sécurité face à cette crise.

Malheureusement, l'appel à l'apaisement des tensions et au rétablissement du cessez-le-feu de novembre 2012 n'a pas été entendu. Au contraire, Israël a intensifié le conflit en entamant la phase terrestre de son opération militaire, tandis que le Hamas et d'autres groupes armés continuent de déplacer et de lancer des roquettes à partir de la bande de Gaza. Nous déplorons l'absence d'un engagement ferme des parties à apaiser le conflit.

Nous apprécions les efforts consentis par les divers acteurs régionaux et internationaux qui ont cherché à négocier un cessez-le feu, bien que nous nous demandions aujourd'hui si le retour à la médiation des années précédentes est la meilleure option, compte tenu des changements intervenus sur la carte politique du Moyen-Orient. Nous appuyons fermement les efforts déployés par le Secrétaire général, et notamment par son Coordonnateur spécial, M. Robert Serry, à qui nous réaffirmons notre appui. Nous appelons de toute urgence à instaurer immédiatement un cessez-le feu et à protéger la population civile, ainsi que la sécurité du personnel de l'ONU. Nous estimons que les attaques perpétrées contre des civils à Gaza et en Israël violent le droit international humanitaire et peuvent constituer des crimes de guerre.

À la lumière de ce qu'a dénoncé hier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, nous rappelons les dispositions de la résolution 2143 (2014) sur les enfants et les conflits armés, coparrainé par mon pays, et condamnons l'utilisation des écoles à des fins militaires, en violation du droit international en vigueur. Comme l'a rappelé la Secrétaire générale adjointe, Mme

Valerie Amos, c'est le troisième affrontement armé de grande ampleur qui frappe la bande de Gaza en six ans. Ce conflit a de profondes racines auxquelles le Conseil de sécurité doit s'attaquer.

M. Baublys (Lituanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions sincèrement le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son dernier exposé sur la situation qui prévaut dans la région.

Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade dramatique de la violence dans la bande de Gaza et par les pertes en vies humaines. Nous déplorons profondément le nombre croissant de victimes civiles, dont beaucoup sont des enfants, et adressons nos condoléances les plus sincères à leurs familles. Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que la situation pourrait rapidement se détériorer encore davantage, faire encore plus de morts et de blessés et accroître encore davantage les besoins humanitaires dans la région, qui souffre déjà d'un manque chronique de produits humanitaires de base.

La Lituanie condamne fermement les tirs de roquettes à partir de Gaza et la rhétorique de plus en plus belliqueuse du Hamas, ainsi que ses tactiques de guerre qui comportent la prise pour cible indiscriminée et systématique des civils. Nous nous joignons à l'ONU et à d'autres pour condamner fermement l'entreposage de roquettes dans une école gérée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Nous appelons le Hamas à mettre immédiatement un terme à ces actes et à renoncer à la violence. Tous les terroristes et groupes militants de Gaza doivent déposer les armes.

Nous reconnaissons le droit d'Israël à protéger sa population contre les tirs de roquettes en provenance de Gaza. Néanmoins, nous rappelons que, ce faisant, Israël doit pleinement respecter le droit international humanitaire, agir de manière proportionnée et garantir la protection des civils à tout moment. En outre, il doit honorer son obligation d'autoriser un accès total et sans entrave à l'aide humanitaire.

Le cessez-le feu proposé par l'Égypte était une lueur d'espoir, et nous regrettons profondément que l'accord ait été de courte durée. Une fois de plus, nous appelons les deux États à cesser immédiatement la violence, à apaiser la situation et à ramener le calme. Une pause humanitaire ne saurait être une solution de remplacement.

La Lituanie se félicite des efforts engagés actuellement par la communauté internationale, la Ligue des États arabes et les partenaires régionaux, notamment par l'Égypte, pour convaincre les deux parties de cesser sur-le-champ toutes les hostilités et de rétablir l'accord de cessez-le-feu de 2012. Nous exhortons les dirigeants israéliens et palestiniens à s'engager à respecter un cessez-le feu immédiat et durable et à reprendre le dialogue. La Lituanie demeure attachée à la solution des deux États pour mettre fin au conflit israélo-palestinien.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier M. Feltman de son exposé, ainsi que vous-même, Monsieur le Président, de votre réponse si rapide à la demande pressante qui vous a été faite de convoquer la présente séance dans des délais si courts. Comme d'autres l'ont déjà dit, la situation sur le terrain est extrêmement inquiétante et nous préoccupe tous vivement.

Le Royaume-Uni a trois objectifs : instaurer un cessez-le feu, soulager les souffrances humaines et raviver les perspectives de négociations de paix, qui sont le seul espoir de briser le cycle de la violence et de la dévastation une fois pour toutes. La position de mon gouvernement reste claire. Nous voulons assister sans délai à une désescalade de la situation et à un accord sur un cessez-le feu durable. Le peuple israélien a le droit de vivre sans avoir constamment à craindre pour sa sécurité. Les habitants de Gaza ont le droit de vivre en paix et en toute sécurité. Des mesures doivent être prises dès maintenant pour s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Nous nous félicitons de la proposition de cessez-le-feu faite par l'Égypte. Nous félicitons Israël d'avoir accepté en principe des termes de l'accord de cessez-le-feu proposé, et l'Autorité palestinienne d'avoir souscrit à l'initiative égyptienne. Nous nous félicitons également de la pause humanitaire survenue le 17 juillet avec l'aide de l'ONU. Nous appelons le Hamas, ainsi que toutes les factions militantes de Gaza, à cesser les hostilités et à suspendre tous les tirs de roquettes dirigés vers Israël. Nous condamnons fermement les tirs de roquettes contre des zones civiles.

Je souhaite réaffirmer notre soutien au droit d'Israël à la légitime défense. Israël fait face à un dilemme difficile lorsqu'il répond aux tirs de roquettes inacceptables en provenance de Gaza. Mais, en exerçant son droit à la légitime défense, Israël doit agir de manière proportionnée et prendre toutes les mesures nécessaires afin de limiter au minimum le nombre de

victimes civiles. Comme nous l'avons appris cet après-midi, de nombreux civils innocents sont tués.

Pour ce qui est de notre deuxième objectif, nous sommes profondément préoccupés par la catastrophique situation humanitaire. À Gaza, des centaines de milliers de civils extrêmement vulnérables souffrent gravement de la crise. L'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux médicaments devient de plus en plus difficile. Nous exhortons toutes les parties à continuer de permettre un accès sans entrave dans l'ensemble de la bande de Gaza. L'appui du Royaume-Uni a permis à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient de faire face à la crise en continuant de pourvoir aux services de santé essentiels.

S'agissant du troisième objectif, tout cessez-le-feu doit être véritablement de longue durée. Il importe de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité qui règne à Gaza, faute de quoi la sécurité à long terme d'Israël et de Gaza ne pourra être garantie. Dans le cadre d'un cessez-le-feu, nous devons envisager la création d'une mission de suivi et de vérification fiable pour veiller à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le feu par toutes les parties, compte tenu des enseignements tirés de l'expérience.

Cependant, la mise en œuvre d'un accord de cessez-le-feu ne doit représenter qu'une partie des vastes efforts visant à améliorer les conditions de vie à Gaza. En l'absence d'un tel effort, nous risquons d'observer de nouveaux cycles de violence semblables. Cet effort devrait comprendre la reprise de contrôle de Gaza par l'Autorité palestinienne, l'ouverture à la circulation et à un accès légitimes, et l'arrêt définitif de la menace inacceptable des tirs de roquettes et des autres formes de violence perpétrée par les activistes gazaouis contre Israël.

Il revient aux deux parties de faire des progrès pour parvenir à une paix permanente, consacrée par une solution à deux États. Il n'existe aucune autre solution garantissant la paix et une sécurité durable aux Israéliens et aux Palestiniens.

M. Cherif (Tchad) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, de son exposé.

Le Tchad suit avec une profonde préoccupation la situation dans la bande de Gaza et condamne fermement la nouvelle escalade de violence qui a fait déjà plus de 270 morts, dont 30 aujourd'hui, plus de 2 000 blessés et 40 000 déplacés, dont la plupart sont des femmes et des enfants, et détruit des milliers de maisons. Le Tchad s'indigne contre cette violence aveugle et massive et appelle Israël à cesser immédiatement ses raids aériens et son offensive terrestre, qui visent principalement les civils, les établissements scolaires et les hôpitaux, ce qui constitue une violation très grave du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Le Tchad appelle également les Palestiniens à mettre fin à leurs attaques contre Israël depuis la bande de Gaza, y compris les tirs de roquettes et les attaques frontalières, que nous condamnons. Nous exhortons les deux parties à faire preuve de retenue en vue d'aboutir rapidement à un cessez-le-feu et à la levée de toutes les formes de blocus à l'encontre de la bande de Gaza. À cet égard, le Tchad soutient les efforts de la communauté internationale et des pays de la région pour ramener le calme et mettre fin aux hostilités.

Nous exprimons notre solidarité avec les habitants de Gaza et l'ensemble du peuple palestinien dans cette période difficile et douloureuse qu'ils traversent et appelons la communauté internationale dans son ensemble à fournir toutes les formes de soutien et d'assistance possibles au peuple palestinien, notamment des secours médicaux et du matériel d'urgence à la bande de Gaza.

La question palestinienne est, depuis plus de 66 ans, inscrite à l'ordre du jour de l'ONU et le peuple palestinien ne voit aucune lueur d'espoir dans les efforts entrepris en vue de lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et de mettre un terme à l'occupation israélienne.

Face à la situation actuelle dans la bande de Gaza, très dangereuse et alarmante, la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, doit agir avecfermeté et dans l'urgence en vue d'arrêter un cycle de violence inouïe et de créer des conditions propices à la paix entre Palestiniens et Israéliens.

En effet, 1,5 million d'habitants de la bande de Gaza ne peuvent pas mener une existence normale et digne. Le blocus imposé par Israël à la bande de Gaza depuis 2007, toutes les frontières étant hermétiquement fermées, a rendu la vie de ses habitants extrêmement difficile et intenable. Pratiquement personne ne peut quitter la bande de Gaza, ne serait-ce que pour se rendre en Cisjordanie où bon nombre d'habitants ont de la famille et ont déjà travaillé. Les établissements de santé souffrent des restrictions imposées par Israël au transfert du matériel médical, des matériaux de construction et

des nombreux articles de base indispensables à leur entretien.

Les incidents de sécurité dans la zone située entre Gaza et Israël entraînent souvent la perte de vies humaines et la destruction de biens et de moyens de subsistance. Les jeunes, qui représentent 50 % du million et demi d'habitants que contient la bande de Gaza, avec un taux de chômage de près de 40 %, souffrent de l'absence de perspectives et mènent un combat permanent et acharné pour garder espoir en l'avenir. Dans ces conditions difficiles, où les populations palestiniennes sont démunies et opprimées, comment peuvent-elles croire à la paix et au processus politique?

La région du Moyen-Orient traverse une période critique de son histoire puisque plusieurs zones sont déjà enflammées, notamment en Iraq, en Syrie et au Yémen, ce qui constitue une menace sérieuse à la paix et à la sécurité régionales et internationales. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour relancer le processus de dialogue entre Palestiniens et Israéliens afin de parvenir à une paix juste, globale et durable dans la région, fondée sur le principe d'une solution des deux États, sur la base des frontières de 1967 et conformément au droit international et aux dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité, au mandat de la Conférence de Madrid, notamment le principe de l'échange de territoires contre la paix, à la Feuille de route, aux accords précédemment conclus par les parties et à l'Initiative de paix arabe.

La réconciliation entre Palestiniens ne devrait pas servir de prétexte à Israël pour compromettre le processus de paix. Les pourparlers de paix nécessitent absolument une volonté politique et un environnement propice ainsi que des mesures de confiance mutuelles. Un peuple sous occupation et dont le territoire est progressivement grignoté par la construction illégale de colonies et systématiquement victime d'agression perdra certainement tout espoir en un avenir meilleur.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : On ne peut tout simplement pas rester indifférents à ce qui se passe. Depuis le début de l'opération terrestre israélienne, la situation autour de Gaza est entrée dans une nouvelle spirale de tensions. Nous sommes extrêmement préoccupés par la tournure des événements. Il y a toutes les raisons de penser que l'effusion de sang va prendre une ampleur considérable.

Le plus urgent et le plus important aujourd'hui est de faire cesser le conflit armé, dont les victimes sont des civils palestiniens pacifiques, y compris des femmes et des enfants. Il faut protéger rapidement les populations civiles, en Palestine comme en Israël, contre les attaques terroristes et l'emploi excessif de la force.

Dans sa dernière déclaration à la presse datée du 12 juillet (SC/11472), le Conseil a demandé que soit respecté le droit international humanitaire. À cet égard, nous estimons très alarmant le bombardement par Israël du centre de rééducation Al-Wafa, à Gaza, ainsi que des hôpitaux de Beit Hanoun, de Shejaiya et d'Al-Qods.

Les bombardements visant d'autres installations civiles, y compris des logements, sont également inacceptables. Il a été signalé aujourd'hui qu'un bâtiment dans lequel des journalistes sont basés aurait été touché par des frappes aériennes, depuis des hélicoptères. Un journaliste au moins a été blessé. Le droit humanitaire international exige également une démilitarisation des installations civiles. À cet égard, nous sommes très préoccupés par les informations selon lesquelles des activistes du Hamas et d'autres factions utiliseraient des écoles à des fins militaires dans la bande de Gaza, notamment pour entreposer des munitions et s'en servir pour tirer sur des quartiers résidentiels et des installations civiles en Israël.

Nous comprenons les inquiétudes d'Israël face à la poursuite des tirs de roquettes visant son territoire. Cela dit, il est important d'empêcher le déclenchement d'un engrenage de violence incessant, faute de quoi, la situation échappera définitivement à tout contrôle.

Dans ces circonstances, nous exhortons à nouveau toutes les parties à ne ménager aucun effort en vue de parvenir rapidement à un cessez-le-feu. Nous saluons et appuyons les efforts de médiation déployés par l'Égypte. L'initiative du Caire, pour laquelle les Israéliens et les autorités palestiniennes centrales ont marqué leur accord de principe, pourrait permettre de jeter les bases d'un accord de cessez-le-feu. Cette trêve doit non seulement être durable mais également garantir le retour à la paix et à la stabilité pour les Israéliens ainsi que, dans la bande de Gaza, des conditions de vie dignes pour la population et le développement. La Russie mène une action sur les plans bilatéral et multilatéral et elle est prête à contribuer à la recherche d'une solution durable à cette dangereuse crise en cours dans la bande de Gaza. La crise actuelle doit nous inciter à apporter notre concours aux efforts déployés pour réaliser l'unité palestinienne.

Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général, qui estime que Gaza doit relever d'un seul Gouvernement palestinien légitime qui se conforme aux engagements de l'Organisation de libération de la Palestine et aux dispositions de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité, ainsi qu'au plan relatif à la normalisation et aux points de passage aux frontières ainsi qu'à la poursuite de la réconciliation interpalestinienne.

Nous tenons dans le même temps à souligner que l'escalade actuelle de la situation doit être un rappel que le statu quo ne mène nulle part et qu'il importe de relancer le processus de négociation sur le fond.

Nous sommes persuadés qu'il faut accompagner ce processus collectivement. Même les efforts les plus intensifs pour produire des résultats n'aboutissent pas, lorsqu'ils sont unilatéraux, nous l'avons encore constaté. Il est temps maintenant de dynamiser les efforts du Quatuor sur le plan international. Nous devons l'encourager à oeuvrer de concert avec les représentants de la Ligue des États arabes, au lieu de se contenter de lui emboîter le pas. Les efforts visant à trouver une solution doivent être menés conjointement avec les Arabes, à commencer par les Égyptiens, pour qu'ils soient véritablement parties prenantes du processus de prise d'initiatives.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, de son exposé.

Les derniers developpements en Israël et à Gaza suscitent une terrible impression de déjà-vu mêlée à un profond sentiment d'impuissance. Le déjà-vu, ce sont les représailles qui succèdent aux représailles, les victimes civiles qui s'ajoutent aux victimes civiles, la voix des faucons et des extrémistes qui couvre la voix des modérés. L'impuissance, c'est celle de la communauté internationale qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, continue de subir dans cette région du Moyen-Orient l'un de ses plus graves échecs politiques et diplomatiques.

Aujourd'hui, le processus de paix est moribond et la violence prospère. Aujourd'hui, pourtant, nous devons répéter à tous ceux qui veulent l'entendre – et surtout à tous ceux qui ne veulent pas l'entendre – que davantage de guerre n'apportera pas davantage de sécurité. La guerre ne mène à rien si ce n'est à de nouvelles tragédies comme celle qui, avant-hier, a provoqué la mort d'un groupe d'enfants, quatre cousins fauchés par des obus alors qu'ils jouaient sur une plage de Gaza.

Aussi, l'offensive terrestre qui vient d'être lancée par Israël contre Gaza suscite-t-elle notre plus profonde inquiétude. Certes, Israël a le droit de protéger sa population contre les tirs de roquettes lancées depuis Gaza, que nous condamnons. Mais ce faisant, Israël doit agir de manière proportionnée et assurer à tout moment la protection des civils. Or, selon les dernières informations, en 11 jours, les opérations militaires israéliennes ont fait de nombreuses victimes palestiniennes, plus de 270 morts et près de 2 000 blessés, dans leur grande majorité des civils. Nous sommes particulièrement choqués par le nombre de victimes parmi les enfants palestiniens. Comme l'a dit la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Leila Zerrougui, nous nous trouvons face à une crise pour la protection des enfants à Gaza.

Toutes les parties, rappelons-le, sont dans l'obligation absolue, aux termes du droit international humanitaire, de protéger la vie des civils pris au piège des hostilités. Cela vaut naturellement aussi pour le Hamas et d'autres groupes militants qui cherchent à frapper de manière indiscriminée au coeur des centres urbains israéliens, dans le but d'y faire le plus grand nombre de victimes civiles. Hier encore, Jeffrey Feltman y a déjà fait référence, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) découvrait des roquettes cachées dans l'une de ses écoles à Gaza. Il est inqualifiable et cynique de mettre en jeu la vie d'enfants de pareille manière. Dans les faits, les responsables de ces actes et ceux qui multiplient les appels à la destruction d'Israël sacrifient de manière délibérée les intérêts du peuple palestinien.

Dans l'immédiat, tous les efforts de la communauté internationale doivent tendre vers l'arrêt complet des hostilités. Nous déplorons le fait que la trêve humanitaire proposée hier par les Nations Unies n'a pas conduit à un cessez-le-feu durable. Nous appelons les parties à la désescalade et à la conclusion immédiate d'un cessez-le-feu. Pour sa part, le Luxembourg soutient sans réserve toutes les initiatives visant à mettre fin aux violences, et en particulier l'initiative de l'Égypte, dont nous saluons ici les efforts de médiation. Nous nous félicitons de l'intention du Secrétaire général de se rendre dans la région et l'encourageons à poursuivre ses efforts en vue d'une désescalade. Au plan humanitaire, nous réitérons notre plein appui à l'UNRWA et à son action cruciale en vue d'alléger un tant soit peu la souffrance de la population palestinienne.

À terme, puisque la guerre n'offre pas de solution, il faudra donner une chance à la paix. Mais pour donner une chance à la paix, il faudra commencer par donner une chance au processus de paix. Il est impératif qu'Israéliens et Palestiniens renouent les fils du dialogue pour tenter de combler le vide politique qui s'est aujourd'hui installé entre eux. Pour faire cesser la spirale de la violence, la meilleure voie à suivre, la seule voie à suivre est celle de la reprise des pourparlers en vue de trouver un accord global dans le cadre d'une solution à deux États.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Feltman de son exposé, et l'Observateur permanent de l'État de Palestine ainsi que le Représentant permanent d'Israël de leurs déclarations. Le Conseil de sécurité ne pouvait rester indifférent à la prolongation des tragiques événements actuels entre Gaza et Israël, et c'est pourquoi je remercie la présidence de l'organisation de cette importante séance.

Une fois de plus, et pour la troisième fois en moins de six ans, la population civile se retrouve prise entre les actions armées du Hamas et un recours excessif et disproportionné d'Israël à la force. L'Argentine est solidaire avec les blessés et avec les familles des victimes en Israël et en Palestine.

En réponse à cette situation, le Conseil de sécurité a envoyé le 10 juillet un message clair, dans lequel il a appelé à la fin de l'escalade de violence, au retour au calme et au rétablissement du cessez-le-feu conclu en novembre 2012. Il a également fermement exigé que le droit international humanitaire soit respecté et que les civils soient protégés. Les opérations militaires israéliennes s'étaient alors déjà soldées par la mort de 114 Palestiniens et un bilan de 680 blessés. Une semaine plus tard, le nombre de morts dépasse 270 et celui des blessés 1 800, dont une majorité de civils. Viennent s'ajouter à ce paysage de désolation et de souffrance 34 000 déplacés et plus de 1 700 familles désormais privées de leur foyers. C'est pourquoi nous condamnons énergiquement le fait qu'Israël, faisant fi des appels lancés par le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et de nombreuses autres voix au sein de la communauté internationale, a décidé d'aggraver la crise en lançant une offensive terrestre. Cette décision ne pourra que générer plus d'instabilité dans la région, un plus grand nombre de victimes et des souffrances accrues. Nous condamnons de même les tirs incessants et aveugles de roquettes sur Israël depuis Gaza ainsi que la militarisation des infrastructures civiles.

L'Argentine appuie les efforts en cours visant à mettre fin à toutes les opérations militaires et à faire cesser l'effusion de sang. Nous exhortons les deux parties à se joindre aux efforts déployés par l'Égypte et par d'autres acteurs régionaux et internationaux pour proclamer un cessez-le-feu immédiat et durable. Nous appuyons aussi les efforts que déploie le Secrétaire général. Une fois le calme revenu, il conviendra de prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à ce cycle de destruction et de violence en s'attaquant aux causes profondes qui ont abouti à cette escalade. Il conviendra d'autoriser un accès sans entrave à l'aide humanitaire, de garantir un flux soutenu et régulier de marchandises et de personnes par les points de passage aux frontières, et de donner corps, une fois pour toutes, à la nécessité politique impérieuse d'une Autorité palestinienne unique et efficace, qui gouverne l'intégralité du territoire palestinien et qui parle au nom de tout son peuple.

Il serait donc regrettable que la situation actuelle soit exploitée pour fragiliser le Gouvernement d'unité nationale en Palestine, largement reconnu et appuyé par ceux qui cherchent à instaurer la paix dans la région. De manière plus générale, cette situation tragique met de nouveau en évidence la nécessité urgente de voir les parties relancer un processus de négociation sincère, fondé sur les paramètres acceptés internationalement, pour concrétiser la solution des deux États vivant dans la paix. Rien ne peut remplacer le dialogue et la négociation pour faire en sorte que cette vision devienne une réalité concrète. Atteindre cet objectif doit rester notre priorité.

L'Argentine est convaincue que le Conseil de sécurité doit se réapproprier le rôle décisif qui est le sien dans cette situation. Si notre message initial n'a pas été écouté, alors le moment est peut-être venu de parler plus fort et d'une seule voix pour exiger, en nous appuyant sur tous les outils dont nous disposons, qu'il soit mis fin aux hostilités et que le droit international soit respecté. L'Argentine est prête à jouer le rôle qui lui incombe pour que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités institutionnelles et appuie les efforts de paix.

L'Argentine tient à souligner que ce sont les dirigeants politiques des deux parties qui sont à l'origine de tant de souffrances, et que ce sont eux les responsables de chacune des victimes de ce conflit. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent garantir que toutes ces morts ne resteront pas impunies, et que les victimes ne seront pas condamnées

à l'oubli. Au nom du devoir de mémoire, nous devons exiger que justice soit faite pour qu'il y ait une paix véritablement durable.

M. Oh Joon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui pour débattre en urgence de la situation explosive au Moyen-Orient. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, Jeffrey Feltman, de son exposé.

La République de Corée est profondément inquiète de ce que la situation en Israël et dans la bande de Gaza s'aggrave de manière toujours plus dangereuse. Les attaques aériennes féroces et les tirs de roquettes incessants sont lourds de conséquences pour nombre de civils des deux côtés. Le lancement d'une opération terrestre par Israël est inquiétant, car il marque une grave escalade de la situation. Nous condamnons les tirs de roquettes aveugles lancés sur Israël depuis Gaza. La portée de plus en plus longue des roquettes utilisées par le Hamas et le Jihad islamique est particulièrement préoccupante, car à cause d'elle, les affrontements pourraient atteindre un niveau encore plus dangereux.

Parallèlement, nous sommes préoccupés par le nombre croissant de victimes civiles que provoquent à Gaza les attaques aériennes et les bombardements israéliens. Nous craignons que le bilan déjà élevé des victimes continue de s'accroître si les hostilités se poursuivent. La situation humanitaire est elle aussi catastrophique, et les informations quotidiennes que nous transmet le Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant Gaza sont consternantes, puisque l'on parle de plus de 600 000 personnes qui risquent de ne plus avoir d'accès à l'eau, d'enfants traumatisés qui ont besoin d'appui psychosocial, de déplacements forcés de masse et d'une grave pénurie de nourriture et de médicaments. Nous saluons le travail qu'accomplit actuellement l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et nous remercions le Coordonnateur spécial Robert Serry d'avoir négocié une trêve humanitaire de cinq heures entre les deux parties.

La République de Corée exhorte tous les Israéliens et Palestiniens à faire preuve de toute la retenue possible pour éviter que la situation n'échappe à tout contrôle. Nous encourageons les médiateurs régionaux à redoubler d'efforts pour instaurer la paix. Bien que nous soyons profondément déçus par l'échec du premier cessez-le-feu proposé par l'Égypte, nous espérons que de nouvelles modalités pourront être convenues pour soulager ceux qui se retrouvent pris dans la ligne de feu. Nous renouvelons notre appel à un cessez-le-feu immédiat, conformément à la déclaration à la presse publiée par le Conseil le 12 juillet (SC/11472). Nous appuyons résolument les efforts du Secrétaire général pour calmer la situation, notamment son déplacement au Moyen-Orient demain.

Tout en nous efforçant de parvenir à un cessez-le-feu durable à Gaza et à un apaisement des tensions en Cisjordanie, nous ne devons pas oublier qu'un règlement négocié, fondé sur la solution des deux États, constitue la seule réponse sur le long terme. En conséquence, la République de Corée invite instamment les deux parties à retourner à la table de négociation aussi rapidement que possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Rwanda.

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, de son exposé sur la crise actuelle au Moyen-Orient, en particulier sur la situation à Gaza. Je remercie également l'Ambassadeur Ryad Mansour, Observateur permanent de l'État observateur de Palestine, et l'Ambassadeur Ron Prosor, Représentant permanent d'Israël, de leur déclaration respective.

Depuis le début du mois, le Conseil de sécurité a publié trois déclarations à la presse sur la situation dans la région, condamnant tout d'abord l'enlèvement et le meurtre de trois adolescents israéliens et d'un adolescent palestinien. Jeudi dernier, le Conseil de sécurité a convoqué d'urgence une séance consacrée à cette tragédie (voir S/PV.7214), laquelle a été suivie samedi par la troisième déclaration à la presse, sur la situation en Israël et en Palestine (voir SC/11472), publiée ce mois-ci. Dans cette déclaration, les membres du Conseil demandent l'apaisement des tensions, le retour au calme et le rétablissement du cessez-le-feu de novembre 2012. Les membres du Conseil demandent en outre que soit respecté le droit international humanitaire et notamment que les civils soient protégés.

Malheureusement, la situation aujourd'hui à Gaza montre que les parties sur le terrain n'ont tenu aucun compte de cet appel. Les hostilités se sont encore intensifiées, entraînant des conséquences humanitaires catastrophiques. À ce jour, le conflit a coûté la vie à plus de 260 personnes et fait plus de 48 000 déplacés. Nous nous félicitons de la courte trêve humanitaire à Gaza, qui a permis à l'ONU et à ses partenaires d'acheminer

une aide humanitaire à des milliers de personnes qui en ont gravement besoin. Nous appelons à l'instauration de nouvelles trêves humanitaires, afin que des livraisons plus nombreuses puissent être effectuées sans entrave.

Nous exprimons notre appui résolu à l'accord de cessez-le-feu obtenu par l'Égypte, à l'instar de celui de novembre 2012. Nous notons que cette proposition a été acceptée par Israël, par l'Autorité palestinienne et par la Ligue des États arabes, mais qu'elle a été rejetée par le Hamas. Nous appelons le Hamas à cesser immédiatement le feu et à mettre fin à ses tirs de roquettes aveugles sur Israël. En outre, bien que nous reconnaissions le droit d'Israël de se défendre, nous appelons les Forces de défense israéliennes à exercer la plus grande retenue et à veiller à ce que les civils de Gaza soient protégés.

Pour terminer, je voudrais rappeler que le conflit israélo-palestinien, le plus long conflit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, ne prendra fin qu'avec la création d'un État palestinien viable, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité, avec un État d'Israël à la sécurité garantie. À cet égard, nous appelons le Quatuor, les pays de la région, les États-Unis et les autres pays ayant une influence sur les parties à redoubler d'efforts pour obtenir un règlement politique et aider les Israéliens et Palestiniens à concrétiser leurs aspirations légitimes à la paix, à la sécurité et à la prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 10.